



Solennité de saint Romain
Cathédrale Notre-Dame de Rouen
Dimanche 22 octobre 2023

Monition d'ouverture

Bienvenus à tous en cette fête de saint Romain, patron de la ville de Rouen. Je salue Josette Cheval qui représente les anciens élus de la ville. J'accueille avec joie les paroissiens de l'église Saint-Romain et la communauté naissante des Pères du Saint-Sacrement.

Bienvenus à vous qui recevez aujourd'hui le mérite diocésain. Vous participez à la vie de vos communautés depuis de longues années et bénévolement, par la musique, par la catéchèse, par l'animation des célébrations, la préparation aux sacrements, par l'accueil ou la sacristie, par la gestion économique, en assurant l'entretien des églises, la décoration florale ou la tenue des registres paroissiaux, ou encore en mettant vos compétences et votre foi au service du journal paroissial, de mouvements ou de la mission universelle.

Merci à vous, et rendons grâce à Dieu devant les reliques de saint Romain qui sont dans le chœur de la cathédrale ainsi que dans le buste derrière l'autel.

Avec saint Romain qui lutta contre le Mal symbolisé par un dragon, prions avec intensité pour la paix.

Préparons-nous à communier à l'amour de Dieu en lui demandant de nous prendre en pitié, nous et le monde dans lequel nous vivons.

Lectures

Lecture du livre du prophète Ézéchiel (34, 11-16)

Le Seigneur est mon berger (Psaume 22)

Livre des Actes des apôtres (20, 17-18a.28-32.36)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (24, 42-47)

Homélie

Frères et sœurs, saint Romain fut un grand évêque de Rouen au VIIème siècle. Il lutta contre la persistance des dieux païens. Son nom est resté célèbre jusqu'à maintenant pour bien des raisons. Dans l'épisode de sa vie le plus connu, le saint évêque est appelé pour lutter contre un dragon faisant des ravages dans les alentours. Pour l'aider, il ne trouve qu'un condamné à mort. L'archevêque ayant eu raison du dragon, le condamné le tient en laisse en utilisant l'étole du saint, le ramène aux bords

de la Seine où il est noyé. Le condamné à mort fut alors gracié. Et, chaque année jusqu'à la révolution, l'archevêque ou le chapitre de la cathédrale eut le privilège de gracier un condamné.

Cette histoire, probablement légendaire, manifeste la mission du pasteur, de ses collaborateurs, et ses fruits. Chaque époque a ses défis mais c'est le même évangile et la même grâce que nous sommes appelés à servir à la suite de Jésus.

L'évêque comme le curé ou les délégués pastoraux ne peuvent rien sans leurs collaborateurs, ceux qui reçoivent aujourd'hui le mérite diocésain et les autres. Ezekiel n'est prophète que grâce aux oreilles qui l'écoutent et qui transmettent la parole de Dieu : il n'avait pas d'amplificateur ! Paul n'est un fondateur d'Eglises durables que grâce aux anciens qui lui succèdent et qu'il salue à Milet. Pour saint Romain appelé à chasser le dragon, autrement dit le Mal, le collaborateur est un condamné à mort. Je n'imagine pas que, parmi vous, il y ait des personnes méritant une telle condamnation ! Mais cela veut dire que personne n'est indigne aux yeux de Dieu pour collaborer à son œuvre.

Au jour de la fête de saint Romain, la Parole de Dieu présente trois images de la collaboration à son œuvre, celle des brebis, celle du passage de témoin, celle du serviteur fidèle.

Selon Ezékiel, le rassemblement du troupeau n'est pas centré sur lui-même. Il est en sortie, puisqu'il s'agit d'emmener tout le troupeau vers de bons pâturages (Cf. Ez 34, 14). De plus, il s'agit de chercher la brebis perdue, de soigner la brebis blessée, de rendre des forces à celle qui est faible (cf. Ez 34, 16). Rendez grâce pour votre marche avec le troupeau, rendez grâce si vous faites mémoire de blessures guéries, de retour après un moment d'égarement.

Les Actes des apôtres évoquent les adieux émouvants de Paul aux anciens c'est-à-dire aux prêtres de la communauté d'Ephèse. « Et maintenant, dit-il, je vous confie à Dieu et à son message de grâce, lui qui a le pouvoir de construire l'édifice et de donner à chacun l'héritage en compagnie de tous ceux qui sont sanctifiés » (Ac 20, 32). Paul se détache, non sans pleurer, et passe le témoin. Il confie sa succession à Dieu et à sa grâce, reconnaissant que c'est lui, Dieu, qui construit l'édifice. Vous pouvez transmettre votre service mais pas le pouvoir d'édifier l'Eglise qui appartient à Dieu et à sa grâce.

Enfin, Jésus nous demande d'être des serviteurs fidèles et de rester en veille (Mt 24, 42-47). Un certain nombre d'entre vous ont déjà quitté un service. Mais ils ne cessent pas d'être des serviteurs, ne serait-ce que par la prière. En vous choisissant pour recevoir le mérite diocésain, les responsables de vos communautés ont discerné que non seulement vous avez rendu service mais que votre âme est devenu une âme de serviteur. L'un d'eux témoigne : « Il a été membre des conseils de paroisse et continue de servir l'Eglise avec les forces qui lui restent ».

Je reviens à saint Romain et aux fruits de grâce qui se sont étendus de génération en génération. Je crois en la communion des saints. Depuis un an, je suis témoin de belles grâces que le Seigneur accorde à notre Eglise à travers la générosité de ses serviteurs, à travers les JMJ ou d'autres pèlerinages comme celui des confirmés que j'accompagne à Rome cette semaine, de belles initiatives paroissiales et de nombreux catéchumènes. Votre service et votre prière, souvent discrets et humbles, sont autant de chemins qui produisent du fruit sans peut-être que vous ne le voyez. Soyons donc dans la joie et l'action de grâce.

✠ DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen.